

Conférence du désarmement

5 octobre 2022

Français

Original : anglais/chinois

Note verbale datée du 16 septembre 2022, adressée par la Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, transmettant les observations formulées par S. E. l'Ambassadeur LI Song lors de la première séance plénière de la session de 2022 de la Conférence du désarmement

La Mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève présente ses compliments au secrétariat de la Conférence du désarmement et a l'honneur de le prier de bien vouloir publier le texte intégral des observations formulées par S. E. l'Ambassadeur Li Song à la première séance plénière de la session de 2022 de la Conférence du désarmement en tant que document officiel de la Conférence.

La Mission permanente de la République de Chine a le plaisir de joindre à la présente une copie desdites observations, en chinois et anglais, pour que le secrétariat puisse prendre les mesures nécessaires.

La Mission permanente de la République populaire de Chine saisit cette occasion pour renouveler au secrétariat de la Conférence du désarmement les assurances de sa très haute considération.



Annexe

[Traduit du chinois]

Traduction intégrale des observations formulées par S. E. l'Ambassadeur Li Song lors de la première séance plénière de la session de 2022 de la Conférence du désarmement

(25 janvier 2022, Palais des Nations)

Mesdames et Messieurs les Représentants, chers collègues,

Madame la Secrétaire Générale,

Permettez-moi à présent de prononcer une déclaration en ma qualité de Président de la Conférence et d'Ambassadeur de Chine pour les affaires de désarmement.

J'ai l'honneur de commencer par vous donner lecture d'un courrier adressé par M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine, aux participants à la première séance plénière de la Conférence du désarmement à Genève en 2022 :

« En ce début de session de 2022 de la Conférence du désarmement, je vous félicite et je vous souhaite plein succès à l'occasion de l'ouverture de cette séance plénière.

Le monde subit actuellement les effets conjoints de bouleversements majeurs et d'une pandémie, ce qui n'était pas arrivé en un siècle. Les relations internationales et le contexte mondial en matière de sécurité stratégique subissent des mutations complexes et profondes. Les menaces qui pèsent traditionnellement sur la sécurité sont couplées à des menaces émergentes et le système international de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération se trouve à la croisée des chemins.

Confrontée à ce contexte et à ces défis inédits, la communauté internationale doit promouvoir ardemment les valeurs humaines communes que sont la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté, s'attacher à des objectifs de sécurité mondiale commune, complète, concertée et durable et défendre vigoureusement la compétence et le statut de l'ONU. Elle doit faire constamment progresser la réforme du système de gouvernance de la sécurité mondiale et les processus internationaux de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération et faire corps en bâtissant un projet d'avenir commun pour l'humanité qui soit propice à une paix durable et à une sécurité universelle.

En tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, la Conférence a obtenu des résultats majeurs, notamment en ce qui concerne le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la Convention sur les armes chimiques, et a apporté des contributions d'une importance inégalée dans les domaines de la paix et de la sécurité internationales. Dans ce nouveau contexte, le statut et le rôle de la Conférence en tant que plateforme essentielle pour la gouvernance de la sécurité mondiale sont devenus encore plus déterminants et la communauté internationale nourrit de grandes attentes à l'égard de ses travaux. La Chine invite tous les États membres de la Conférence à tenir des échanges approfondis sur les points traditionnellement inscrits à l'ordre du jour et sur les nouveaux défis, en se fondant sur des principes de respect mutuel et de consensus, et à s'employer à redynamiser cette instance, trouver des réponses adéquates fondées sur une sécurité non diminuée pour tous les pays et faire advenir une sécurité universelle, durable et commune.

La Chine suit indéfectiblement la voie du développement pacifique et s'attache à être un artisan de la paix dans le monde, à contribuer au développement mondial et à défendre l'ordre international. Premier État à assurer la présidence de la Conférence en 2022, elle s'acquittera activement de ses fonctions, jouera un rôle constructif et facilitera la coordination avec les autres Présidents et États membres afin de contribuer à la redynamisation de cette instance. ».

Ce texte est la version *in extenso* du courrier de M. Wang Yi.

Chers collègues,

Le courrier de M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères, reflète pleinement la confiance et l'appui que mon pays accorde à la Conférence du désarmement. En tant que premier Président de la Conférence cette année, je travaillerai en étroite collaboration avec les autres Présidents de la session de 2022, ainsi qu'avec le dernier Président de la session de 2021 et le premier Président de la session de 2023, et m'emploierai activement à faire progresser les travaux de cette instance. J'aimerais partager avec vous à présent trois éléments de réflexion :

Premièrement, les travaux de notre Conférence doivent être pleinement conformes à la réalité de la situation en matière de sécurité internationale à tous les niveaux. La Conférence doit évoluer avec son époque et adopter une approche innovante dans ses travaux, sans jamais s'écarter du mandat qui lui a été dévolu initialement à la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Au cours de ces quarante dernières années, le monde a profondément évolué et un grand nombre de mutations ont eu une incidence importante sur les travaux de notre instance. Dans ce nouveau contexte, les membres de la Conférence doivent également s'adapter et aborder la mission qui nous incombe en adoptant un angle d'approche stratégique plus général et plus large, de sorte que l'action engagée au titre des points figurant habituellement à l'ordre du jour cadre mieux avec ce nouvel état de fait et ces nouvelles circonstances dans le domaine de la sécurité internationale.

En outre, la Conférence assume dans le même temps de nouvelles tâches qui sont dictées par notre époque. Face aux problèmes et aux défis inédits dans le domaine de la sécurité internationale qui ont surgi avec l'avènement de technologies nouvelles et émergentes, les délégations doivent envisager des programmes et des mesures de prévention dans le cadre de la diplomatie de maîtrise des armements. À cet égard, l'ordre du jour actuel de la Conférence offre une marge de manœuvre importante pour ces démarches tournées vers l'avenir, ouvertes à tous et innovantes.

En tant que Président, j'encourage vivement les États membres à tirer pleinement parti des séances plénières afin de mener des échanges et des débats approfondis, y compris lors de discussions informelles ouvertes et franches, en déterminant des approches autour d'interprétations communes qui sont véritablement adaptées à l'intérêt général en matière de sécurité de tous les États membres.

Deuxièmement, il convient de repartir de zéro dans les travaux de la Conférence pour leur donner une assise solide et de qualité. La Conférence n'est pas un terrain de compétition, ni une enceinte où les grandes puissances peuvent s'affronter. Elle n'est pas non plus un instrument que les grandes puissances peuvent utiliser pour intimider les plus petits. Elle est une instance de premier plan devant permettre un véritable multilatéralisme, œuvrant en faveur d'une gouvernance mondiale en matière de sécurité et faisant prévaloir une sécurité commune. Tous les États membres de la Conférence, grands ou petits, sont égaux et doivent se respecter les uns les autres. Les préoccupations en matière de sécurité et les intérêts légitimes de tous les États doivent être pleinement pris en compte et traités de manière raisonnable. Le principe de sécurité non diminuée pour tous doit trouver une traduction dans les faits.

Ces dernières années, les travaux de la Conférence du désarmement ont été sérieusement entravés et ébranlés par une « politisation » qui a gravement sapé la confiance et la coopération entre les délégations. Il s'agit là de l'une des principales causes du statu quo régnant dans notre instance. J'espère sincèrement que nous parviendrons, grâce aux efforts de tout un chacun, à dépolitiser la Conférence de sorte qu'elle puisse pleinement retrouver un cadre de travail solide et de qualité et s'acquitter de ses responsabilités dans un climat de sérénité et selon une nouvelle approche.

Troisièmement, la Conférence doit poursuivre les efforts engagés afin d'adopter un programme de travail complet et équilibré et lancer des travaux de fond sur tous les points importants de l'ordre du jour. La situation stratégique et la situation en matière de sécurité dans le monde sont de plus en plus complexes, ce qui explique que la Conférence ne soit pas parvenue ces dernières années à ouvrir des négociations sur un nouveau traité. Il s'agit de la manifestation profonde, au sein de la Conférence, de la réalité en ce qui concerne la sécurité internationale et on ne peut incriminer des articles du Règlement intérieur ou les méthodes de travail. En fait, ce contexte ne fait que souligner l'intérêt et l'importance d'une approche équilibrée et complète, qui garantit, en tant que principe essentiel, le respect des positions, des préoccupations en matière de sécurité et des intérêts de tous les États membres. Cette approche est un principe directeur des travaux de la Conférence.

En 2018, la Conférence a réussi à créer des organes subsidiaires chargés de mener des travaux de fond sur les points importants inscrits à son ordre du jour. Ces trois dernières années, au début de chaque session annuelle, les Présidents de la Conférence ont adhéré au principe d'une approche équilibrée et complète et ont déployé des efforts inlassables pour aboutir à un programme de travail. Leurs efforts méritent de grands remerciements et la profonde reconnaissance de chacun d'entre nous, et doivent nous servir de base principale pour entamer nos travaux cette année.

En ces premiers temps de notre session annuelle, j'espère que les membres de la Conférence s'attacheront à exprimer pleinement leurs points de vue sur le programme de travail. Je vais également mener des consultations bilatérales actives auprès de chacune des délégations afin de mieux sonder vos points de vue. Partant de ces éléments, je m'intéresserai ensuite, avec les autres Présidents, à l'étude et à la rédaction conjointes d'un projet concret qui pourra être examiné par les États membres et faire l'objet d'une décision.

Chaque nouvelle année marque un nouveau départ, ce qui est également valable pour la Conférence et pour nous-mêmes. En ce début d'année, les dirigeants des cinq États dotés d'armes nucléaires, à savoir la Chine, la Fédération de Russie, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la France, ont publié une déclaration conjointe pour prévenir la guerre nucléaire et éviter les courses aux armements. Ils y ont affirmé qu'une guerre nucléaire ne pouvait être gagnée et ne devait jamais être menée et ont réaffirmé qu'aucune de leurs armes nucléaires ne prenait pour cible l'un d'entre eux ni un quelconque autre État. Ils se sont engagés à préserver et à respecter les accords bilatéraux et multilatéraux en matière de maîtrise des armements et ont souligné que les cinq États devaient éviter les affrontements militaires et prévenir les courses aux armements. En sa qualité de coordonnateur du processus mis en place par les États dotés d'armes nucléaires, à savoir le Processus P5, l'Ambassadeur de France communiquera d'autres informations à ce sujet en séance plénière dans quelques minutes.

La Chine a toujours été un ardent défenseur du principe selon lequel une guerre nucléaire ne pouvait être gagnée et ne devait jamais être menée et s'est employée activement à jouer un rôle de premier plan parmi les cinq États dotés d'armes nucléaires et à les encourager à agir ainsi de concert. Cette publication sans précédent par ces cinq États d'une déclaration conjointe sur les armes nucléaires atteste de leur volonté politique de prévenir une guerre nucléaire. Ce plaidoyer commun en faveur du maintien de la stabilité stratégique mondiale et de la réduction des risques de conflits nucléaires est également propice à l'émergence de relations entre les grands pays qui contribuent à une stabilité globale et à un développement équilibré. La Chine espère que les cinq États dotés d'armes nucléaires continueront à renforcer cette confiance stratégique mutuelle et à consolider leur communication et leur coopération pour qu'ils puissent jouer un rôle actif dans l'édification d'un monde où règnent une paix durable et une sécurité universelle.

Chers collègues,

La responsabilité qui nous incombe est non pas de reproduire ce que nous avons pu faire auparavant, mais d'ouvrir la voie à des solutions d'avenir. Le début de la session de 2022 de la Conférence est également très proche du début du Nouvel An chinois dans le calendrier lunaire, qui sera l'Année du Tigre. Les conditions seront favorables cette année, car le tigre est supposé apporter de la chance et protéger des mauvais esprits, et il symbolise le courage et la force. L'ensemble de la communauté internationale souhaite que l'humanité

fasse front de manière unie cette année, en faisant preuve de davantage de courage et de ténacité, afin de surmonter la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), de préserver la paix dans le monde et de promouvoir un développement commun.

Les prochains Jeux olympiques d'hiver de Beijing donneront un nouvel élan et apporteront un nouvel espoir au monde. J'espère et je suis convaincu que les États membres de la Conférence parviendront aussi à faire preuve d'un plus grand sens du collectif et de plus de courage et de ténacité afin de réanimer et de redynamiser cette instance, en s'employant à préserver la paix, la sécurité et la stabilité dans le monde et en faisant progresser les processus de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération multilatéraux. Je suis disposé, avec mon équipe, à engager de nouvelles démarches en ce sens et je compte sur l'appui sans faille de chacun d'entre vous.

Je vous remercie.
